

The background of the page is a light beige color with a subtle texture. It is decorated with a pattern of small, irregular pieces of paper or confetti in various shades of orange, yellow, and red. On the left side, there is a vertical strip of a more dense mosaic made of these same colored pieces, creating a textured, almost abstract shape.

CHARTRE MULTILINGUE

**Critères de qualité pour la
production des versions
linguistiques d'ARTE G.E.I.E**

SOMMAIRE

1. Introduction	5
2. Enjeux et objectifs des versions linguistiques produites par ARTE	7
3. Le traitement multilingue des documentaires : voix off, voice-over et sous-titres	9
3.1 L'adaptation des documentaires	9
3.2 Travail sur les voix	11
3.3 Enregistrement et mixage	13
4. Le doublage synchrone des films et fictions	18
4.1 L'adaptation	18
4.2 Casting des voix	19
4.3 Enregistrement et direction des voix	19
4.4 Mixage	20
4.5 Passages à sous-titrer dans les doublages	21
4.6 Mentions légales	21
5. Traitement multilingue des contenus destinés à la jeunesse	23
6. Le sous-titrage intégral	25
6.1 Le repérage	25
6.2 L'adaptation et la simulation	25
6.3 Le sous-titrage en direct des opéras et spectacles	25
6.4 Le sous-titrage pour sourds et malentendants (SME)	26
7. Versions linguistiques des contenus web-natifs	28
7.1 Choix du traitement linguistique	28
7.2 Traduction et adaptation	28
7.3 Doublage des contenus web-natifs	28

7.4	Réseaux sociaux	28
7.5	Réalité virtuelle (VR) et 360°	29
8.	Audiodescription	31
8.1	Restitution des génériques	31
8.2	Texte de l'audiodescription	31
8.3	La voix audiodescriptive	31
8.4	Mixage de l'audiodescription	32
9.	Les différents contacts chez ARTE pour le travail multilingue	34
9.1	Suivi éditorial des versions linguistiques	34
9.2	Supervision par le Coordinateur artistique son	34
9.3	Gestion des matériels et des plannings de production	34
9.4	Administration des commandes multilingues	35



1. INTRODUCTION

1. Introduction

ARTE est un média de **service public culturel et européen** qui met la créativité, la diversité et l'innovation au cœur de ses programmes. La Chaîne, qui a su s'affirmer dans le paysage audiovisuel européen, produit et diffuse l'intégralité de ses contenus en France et en Allemagne. Documentaires, fictions, cinéma, spectacles, magazines, information : **tous les genres audiovisuels à caractère culturel** se retrouvent sur ARTE.

Tout programme destiné à être diffusé sur la Chaîne doit disposer de **versions linguistiques adaptées aux publics français et allemand**. Les documentaires sont majoritairement traités en voice-over et les œuvres de fiction sont disponibles en version doublée ou intégralement sous-titrée afin de donner le choix aux téléspectateurs de profiter des œuvres dans leur langue originale. Pour les personnes souffrant de handicap, ARTE produit également des sous-titres pour sourds et malentendants pour une grande partie des programmes ainsi que des audiodescriptions pour le prime time. La diversité linguistique étant l'un des atouts de l'Europe, ARTE propose également sur son site internet et son application une **sélection de programmes sous-titrés en anglais, espagnol, polonais et italien**. Enfin l'offre numérique d'ARTE comprend des programmes exclusivement pensés pour le web et le mobile, des projets en réalité virtuelle, des jeux vidéo et des contenus pour les médias sociaux. Ces nouveaux formats doivent également être adaptés en plusieurs langues à destination du public européen.

Cette Charte a pour objectif de **présenter les attentes d'ARTE** en matière de production de versions linguistiques. Elle a été rédigée en concertation avec l'ensemble des équipes qui contribuent à l'élaboration et au suivi des versions linguistiques chez ARTE G.E.I.E (chargé(e) de programmes, gestionnaires multilingues, coordinateur artistique son). Elle identifie pour chaque type de traitement (doublage, sous-titrage, audiodescriptions...) **les critères permettant de garantir la qualité attendue par la Chaîne pour ses versions**. Le document traite des différentes versions diffusées et mises en ligne par la Chaîne en détaillant pour chaque étape de production les éléments à prendre en compte pour garantir les exigences de qualité d'ARTE.



2. ENJEUX ET OBJECTIFS

2. Enjeux et objectifs des versions linguistiques produites par ARTE

L'objectif d'une version linguistique consiste à rendre accessible une œuvre audiovisuelle à un public ne maîtrisant ni la langue originale du programme, ni les références ou codes culturels y étant rattachés.

La qualité d'une d'adaptation linguistique repose sur un équilibre subtil entre :

- **Fidélité à l'œuvre originale** : elle fait référence au soin avec lequel les intentions artistiques et le contenu de l'œuvre originale sont restitués dans la version linguistique produite.
- **Accessibilité pour le public cible** : la version linguistique doit rendre accessible l'œuvre originale au public en s'adaptant aux codes linguistiques et culturels nationaux de la langue cible.
- **Respect des contraintes de production et de diffusion** : les contraintes liées au budget et aux délais de livraison conditionnent la production d'une version linguistique. D'autres critères tels que l'horaire de diffusion ou la portée du programme auront également un impact sur le résultat final.

Chaque programme étant unique, ARTE s'efforce de communiquer en amont de la production des consignes les plus détaillées possible sur les attentes spécifiques par rapport à la version linguistique attendue.

Existe-t-il un « ton ARTE » ?

Chaque chaîne a son propre style, sa propre manière de s'adresser à son public. Il est difficile de définir précisément les caractéristiques du « ton ARTE » en raison de la diversité des genres et des styles de ses programmes. Les valeurs d'**ouverture**, de **respect** et de **créativité** sont le fil conducteur qui unit l'ensemble des œuvres diffusées sur la Chaîne.

Le « ton ARTE » implique une traduction précise et adaptée des contenus d'une œuvre dans le respect du positionnement et des valeurs portées par la Chaîne. Il n'y a donc pas de ton uniforme pour toutes les versions, mais une **logique constante d'appréhension du programme reposant sur le respect de l'œuvre ainsi que sur la précision et la finesse du traitement linguistique.**

Tous les acteurs impliqués dans la production des versions linguistiques d'ARTE (studios, traducteur(-trice)s, ingénieurs son, comédiens-voix, Directeur(-trice)s artistiques) doivent avoir à l'esprit l'importance de respecter cette démarche dans leurs contributions respectives.



3. LE TRAITEMENT MULTILINGUE DES DOCUMENTAIRES (Voix off et voice-over)

3. Le traitement multilingue des documentaires : voix off, voice-over et sous-titres

3.1 L'adaptation des documentaires

Une traduction correcte et documentée

Une orthographe correcte et la qualité grammaticale constituent la base d'une traduction de qualité. Pour cela, ARTE exige que le/la traducteur(-trice) soit natif(-ve) de la langue cible et travaille toujours à partir de la langue originale. En dehors des exceptions signalées en amont de la production par le/la chargé(e) de programme de la Chaîne, aucune traduction-relais (par exemple à partir de l'anglais) ne sera acceptée. Les passages traduits dans une autre langue que la langue originale devront être indiqués par le/la traducteur(-trice) et être, dans la mesure du possible, traduits par un(e) traducteur(-trice) natif(-ve). La recherche documentaire et terminologique doit être approfondie et le/la traducteur(-trice) devra toujours indiquer ses sources en bas de page.

Le recours aux traductions officielles des textes originaux doit être limité aux correspondances, archives ou extraits littéraires ayant un lien direct avec le sujet du film (par exemple Simone de Beauvoir, Bertolt Brecht, etc...). Dans les autres cas, privilégier une simple traduction des contenus. En cas de doute, demander des précisions aux chargé(e)s de programme d'ARTE.

Le texte original peut comporter des erreurs (dates, noms, mesures, références historiques...) qui devront être signalées par le/la traducteur(-trice). Dans les cas où les erreurs seraient trop nombreuses, le texte devra être retourné dans son intégralité à ARTE qui se chargera de le faire corriger auprès du producteur du programme original. Lorsque ces erreurs restent exceptionnelles, le/la traducteur(-trice) pourra proposer des corrections ou alternatives qui devront ensuite être validées par le/la chargé(e) de programme de la Chaîne.

Une adaptation fluide, cohérente et respectueuse du texte original

Les œuvres dotées d'un style particulièrement soigné et pour lesquelles l'effort d'écriture reflète l'intention artistique de l'auteur doivent faire l'objet d'une adaptation ayant comme priorité la restitution de l'intention artistique originale auprès du public.

Pour les programmes ayant une visée plus informative et factuelle, les marges d'adaptation sont plus grandes, même si la traduction doit toujours respecter le contenu et les informations du programme. Concernant les jeux de mots, notes humoristiques ou références culturelles difficilement compréhensibles dans l'autre langue, ne pas hésiter à changer les perspectives et adapter les formulations.

Les différents niveaux de langue doivent être restitués (familier, soutenu, virulent, scientifique...). Éviter les germanismes, anglicismes ou les gallicismes. ARTE orientera également les traducteur(-trice)s s'il convient d'adapter les monnaies ou autres unités de mesure.

Pour garantir la fluidité de l'adaptation, éviter les redondances de mots ou d'expressions. Le/la traducteur(-trice) doit également s'assurer de la cohérence en matière de tutoiement ou de vouvoiement tout au long du texte. Le choix d'utiliser le tutoiement ou le vouvoiement (en particulier dans les programmes en anglais) devra se faire en fonction de la proximité des différents protagonistes et de l'approche globale du programme par rapport au public visé.

Dans le cas des séries documentaires, conserver les mêmes formulations pour les phrases de présentation au début de chaque épisode (introduction ou mises en contexte). Pour garantir la cohérence dans la traduction des épisodes, il est recommandé de privilégier le(s) même(s) traducteur(-trice)(s) pour toute la série et de demander une relecture croisée.

Concernant les synthés et cartons à l'image, le/la traducteur(-trice) devra vérifier qu'ils sont cohérents avec le contenu des commentaires et des interviews. En cas d'erreur, en informer rapidement le/la chargé(e) de programme d'ARTE.

Adaptation du commentaire : équilibre entre fidélité et intelligibilité

Supprimer toutes les informations secondaires ou inutiles qui brouillent l'information. A l'inverse, paraphraser, voire expliciter les propos trop succincts (scientifiques ou techniques par exemple). Lorsqu'un texte original est mal construit, retravailler les phrases.

Dans les cas où l'adaptation du commentaire nécessite de s'éloigner de manière importante du texte original en raison d'incohérences, d'erreurs ou d'imprécisions dans le commentaire original, toujours en discuter avec le/la chargé(e) de programme et signaler les adaptations en notes de bas de page.

Intervention de protagonistes (experts, témoins, scènes de vie...) : fluidité et authenticité

En principe, les images d'archives ainsi que les passages d'ambiance où les personnages sont « pris sur le vif » sont sous-titrés. Pour les passages où l'émotion est très marquée ou dans les cas où les protagonistes présentent des particularismes de langage (accents, handicaps, style de diction), le choix de traitement multilingue (sous-titres ou voice-over) doit être discuté avec le/la chargé(e) de programme.

Concernant le recours au sous-titrage, le choix est plus libre pour les interviews (experts, historiens, témoins...). Cette alternance entre sous-titrage et voice-over doit être prise en compte dans la traduction.

Lorsque l'intervention orale des protagonistes est confuse, ne pas hésiter à la synthétiser pour la clarifier. Pour améliorer la clarté du message, il est possible de réordonner les propos. Éviter les tournures trop compliquées, les phrases à rallonge et conjugaisons complexes comme l'emploi du passé simple. On privilégie toujours le présent de narration dans le commentaire et le passé composé dans les interviews. Ne pas traduire les hésitations, interjections, lapsus ou tics de langage des protagonistes sauf s'ils sont caractéristiques et appuient le propos du narrateur.

Dans un souci de fluidité, laisser respirer les scènes et ne pas traduire tout ce qui est dit à l'image, en accord avec le/la chargé(e) de programme.

3.2 Travail sur les voix

Le casting des voix

La qualité d'une voix peut être évaluée au regard des critères suivant :

- La couleur, l'âge et le timbre de la voix
- La diction et la technique
- L'intelligence du texte
- L'adaptabilité et le jeu d'acteur
- La personnalité.

La pondération de ces critères peut varier au cas par cas en fonction du programme : le choix d'une voix dépend du contenu, du genre et de l'horaire de diffusion du programme.

En amont de l'enregistrement, le/la chargé(e) de programme d'ARTE doit être impliqué(e) dans le choix des voix principales (commentaire et voice-over si nécessaire).

La crédibilité d'une voix se traduit avant tout par la qualité et le professionnalisme du speaker et non par le prestige ou la renommée du comédien qui l'interprète. En effet, travailler avec un comédien connu peut avoir un impact significatif sur les coûts, les délais et autres conditions de production. Dans un cadre budgétaire limité, il est préférable de recourir à des voix de professionnels expérimentés et crédibles plutôt qu'à des acteurs ou personnalités célèbres n'ayant pas ou peu d'expérience dans le domaine du doublage. Des exceptions sont toujours possibles en fonction de l'envergure et de la communication qu'ARTE souhaite faire autour du programme. Ces exceptions seront communiquées par les chargé(e)s de programme en accord avec le Secteur Postproduction-Multilingue d'ARTE.

Par ailleurs, le recours régulier à certaines voix emblématiques dans des cases de diffusion ou thématiques récurrentes sur ARTE permet une fidélisation des téléspectateurs. Ainsi, recourir systématiquement à de nouvelles voix pour chaque programme ne peut être considéré comme une fin en soi et ne constitue pas un critère de qualité fondamental. La priorité porte sur la qualité et le professionnalisme des voix choisies.

ARTE favorise la découverte de nouvelles voix dans ses versions linguistiques et encourage ses prestataires à procéder régulièrement à des castings permettant d'identifier de nouveaux talents susceptibles d'enrichir le panel des voix présentes sur la Chaîne.

La Direction artistique (D.A.)

Le/la Directeur(-trice) artistique doit prendre connaissance du programme et de sa traduction (en lien avec l'image) avant d'arriver en plateau. La relecture du texte avec l'adaptateur(-trice) est vivement recommandée. Il doit favoriser la bonne ambiance sur le plateau, préparer les comédiens, les guider et les mettre à l'aise dans une communication constructive. Il est responsable de l'exactitude des textes lus par les speakers, de la précision des explications et de leur restitution à l'oral.

Le/la D.A. accorde une attention particulière à la prononciation des noms en langue étrangère. Pour les versions linguistiques allemandes, la prononciation correcte des noms étrangers se réfère la plupart du temps à celle de la langue originale. En cas de doute, il existe en Allemagne le site ADB (ARD-Ausprachedatenbank – <http://adb.hr-online.de>). Pour les versions françaises, il est

recommandé de franciser les noms étrangers en discussion avec le/la chargé(e) de programme d'ARTE.

La voix de commentaire

La voix off doit se distinguer clairement des voice-over par le casting, l'enregistrement et le mixage. La crédibilité de la voix off repose sur la clarté de l'explication, qui passe elle-même par l'intelligence et l'architecture de la phrase. La fonction de cette voix narrative est de guider le téléspectateur entre ce qui est connu (car déjà dit ou implicite) et qui est nouveau (et, le cas échéant, surprenant).

La voix de commentaire est maîtresse du contenu du programme. Elle ne doit pas se laisser déstabiliser par l'éventuelle difficulté du sujet ou les émotions qu'il suscite.

S'identifiant à l'auteur, elle est très proche d'ARTE, émettrice du message. En cela, elle est tenue par les valeurs fondamentales de la Chaîne.

Le voice-over des protagonistes

Le voice-over correspond à la traduction des dialogues et interviews. A la différence de la voix off, il appartient à ce qui est narré dans le programme. Les voice-over doivent par conséquent se démarquer nettement de la voix de commentaire par le casting, l'enregistrement et le mixage.

Le speaker se distingue par son aptitude à la métamorphose : il est au service de « son » protagoniste et ne se met pas en avant à ses dépens. L'idée est de se mettre au service de l'original (personne, situation, intention).

Les caractéristiques distinctives du protagoniste sont respectées, tout en gardant une certaine retenue. L'interprétation du voice-over ne doit pas trahir ni désavouer le protagoniste du programme. Ses caractéristiques doivent toujours rester plus prégnantes que celles du voice-over. Le speaker peut faire preuve d'empathie et de mimétisme, mais ne doit jamais « singer ». Les émotions ne sont pas ignorées, mais sont rendues avec atténuation. Les affects ou tics de langage (pleurs, bégaiements...) ne sont pas reproduits à moins que la narration ne l'exige.

Lorsque l'intervention d'un protagoniste est marquée par une émotion très forte, le voice-over devra se mettre en retrait afin de laisser s'exprimer l'émotion de la version originale. Concrètement, cela implique une sobriété dans la traduction et une concision dans le speak.

Les protagonistes dont la coloration est clairement négative sont traités avec grande neutralité ; dans le doute, on fera le choix de les sous-titrer. Par ailleurs, les grandes personnalités de l'histoire ou de la politique mondiale sont à sous-titrer, sauf cas exceptionnel.

Doublage des passages fictionnés (Reenactment)

Dans de nombreux documentaires, les reconstitutions et la synchronisation labiale font partie intégrante de la narration didactique du film. Ces passages fictionnés permettent de contextualiser et de rendre accessible les thématiques abordées dans le documentaire.

Les critères permettant d'évaluer la qualité du doublage d'une scène fictionnée sont semblables à ceux d'un doublage de film, même si ces passages ont davantage une vocation pédagogique et didactique que purement artistique.

Le naturel et la fluidité de l'adaptation permettent de rendre la scène authentique et crédible aux yeux des téléspectateurs.

Il est également important de travailler sur le relief des voix des différents personnages.

Le jeu des comédiens ainsi que le respect du synchronisme garantissent la crédibilité de la scène et permettent d'appuyer la narration en la rendant plus vivante.

3.3 Enregistrement et mixage

Traitement de la voix off (commentaire)

Le traitement de la voix de commentaire est particulièrement important lors de l'enregistrement et du mixage. L'objectif est d'asseoir sa présence en mettant son timbre en valeur avec toute sa gamme de fréquences en évitant les bruits de fond et les interférences.

La voix off est enregistrée avec un micro statique à grosse membrane de la meilleure qualité.

L'enregistrement se fait dans un studio professionnel traité acoustiquement, le micro étant placé proche de la source sonore.

Une projection vocale plus ou moins suave et une faible puissance de la voix conditionnent la proximité ressentie par le téléspectateur.

Les bruits de bouche et de respiration doivent être évités ou supprimés durant l'enregistrement ou le mixage.

Les filtres EQ permettent d'atténuer les fréquences de résonance dominantes de façon à obtenir un spectre acoustique lisse et équilibré.

La compression garantit une présence stable de la diction, y compris les fins de mots, les chutes de phrases sans pour autant durcir le timbre.

Grâce aux outils de mastering, on peut ajouter de la chaleur et de la brillance à la voix : l'objectif est d'obtenir un son particulièrement esthétique et attractif.

Traitement du voice-over (protagonistes)

Les speakers sont sélectionnés et dirigés sur des critères de crédibilité par rapport à la personne et sa situation à l'image.

Les voice-over ont un caractère « IN », qui les distingue toujours, d'un point de vue acoustique, de la voix off. Il faut éviter de « coller sur l'écran » et être attentif à la crédibilité du protagoniste et sa situation dans l'image.

Le micro est positionné un peu plus loin pour éviter une présence physique trop marquée du speaker et pour ne pas entrer en concurrence avec le commentaire.

Utiliser un micro très performant de taille réduite peut aider à mieux différencier le voice-over de la voix off.

Dans la plupart des situations d'interview, le speaker doit projeter davantage sa voix pour mieux correspondre à la position du protagoniste à l'image.

Par rapport à la voix off, le **filtrage EQ** va atténuer les graves et les bas médiums pour mieux souligner l'incarnation de la voix dans l'image. Il faut trouver un bon équilibre avec la couleur de la voix

originale. Corriger discrètement les éventuelles scories contenues dans l'original, sans trop s'en éloigner.

Les défauts de la voix dans la VO (colorations vocales extrêmes et filtre, etc.) ne sont pas repris, mais seulement suggérés dans le respect du confort d'écoute. Éviter une prépondérance trop marquée du voice-over par rapport à l'original par un son 'studio' trop opulent.

Les situations particulières (annonces dans une gare, conversation au téléphone...) ne sont ni ignorées ni imitées. L'effet de déformation du voice-over reste toujours en retrait de l'original.

Dans la mesure du possible, **les défauts techniques de la VO**, comme les bruits parasites ou bourdonnements sont corrigés au mixage, sans pour autant dénaturer ce qui apparaît à l'image. Dans ce genre de situation, il est possible d'intervenir sur la VO. L'objectif est de toujours offrir le plus grand confort d'écoute.

En fonction de la voix originale, la **compression** du signal sera paramétrée de manière plus rigoureuse que pour la voix off. La dynamique de la voix sera donc réduite par rapport au commentaire.

Calage du commentaire

Il se fait toujours sur le modèle de la VO.

On sera particulièrement attentif aux changements de plans, de musique, de chapitre, etc... : la structure narrative de l'original doit être maintenue à tout prix. En cas de conflit, mieux vaut élaguer les longueurs du texte.

Placement du voice-over

Au début d'un passage voice-overisé, on laisse de la place à la voix originale.

L'entame du voice-over doit se situer dans l'interstice entre deux mots, si possible dans la césure d'une phrase mais pas au milieu d'un mot. A la fin du passage voice-overisé, on laissera également ressortir l'original seul si possible.

Mixage

Il établit une hiérarchie musicale entre la voix off, les voice-over et les voix originales, la musique et les effets de bruitage. C'est la VO et ses intentions qui, encore une fois, constituent la trame.

ARTE s'efforce d'obtenir des versions de travail de qualité correcte (Versions Internationales, Music&Effects, Dialogue Only, Versions Sans commentaire...).

Une VI/VS mixée ne permet pas de gérer indépendamment la musique et les voix dans le mixage. C'est pourquoi, pour obtenir un rendu sonore de qualité, il convient d'utiliser séparément la VME (Music&Effects) ou la VDO (Dialog Only), si elles sont disponibles.

La livraison de pistes « predipped » (prémixées, avec ducker, etc.) est un motif de réclamation. Le cas échéant, elles doivent, en cas d'urgence, être corrigées sur place. Merci d'en aviser la Chaîne.

Si possible, corriger les défauts techniques des pistes audio originales comme des bruits parasites. Dans ce cas, il est légitime d'intervenir sur la VO. Merci d'en aviser au préalable ARTE.

Les objets sonores ayant un ancrage culturel national (par ex les chants populaires, etc.) peuvent exceptionnellement, être remplacés par d'autres ayant une fonction comparable dans la langue ou la

culture cible. Cette opération doit impérativement faire l'objet d'une concertation avec le/la chargé(e) de programme.

Vu son rôle d'instance narrative, **la voix off** a une position dominante dans le mixage. Elle s'impose par rapport à la musique et les autres voix et reste toujours clairement compréhensible. Son niveau sonore est un peu au-dessus de celui des voice-over. Par sa présence et sa coloration acoustique couvrant tout le spectre des fréquences, elle domine la hiérarchie du mixage.

Pour le mixage des **passages de reenactement** dans les documentaires, ils doivent être traités comme des éléments de la narration « IN ». C'est toujours la voix de commentaire qui reste maîtresse de la narration par rapport aux voix des comédiens.

D'une manière générale, le niveau des **voice-over** est env. 1 dB en dessous de la voix off.

La qualité du mixage de la voice-over avec la VO est un juste milieu entre le confort d'écoute, pour lequel on montera suffisamment le niveau du voice over et la présence nécessaire du personnage avec sa voix propre et ses intentions, ce qui requiert un niveau sonore de la VO qui soit encore perceptible. Entre ces deux objectifs, c'est l'oreille de l'ingénieur du son qui doit trouver le bon dosage.

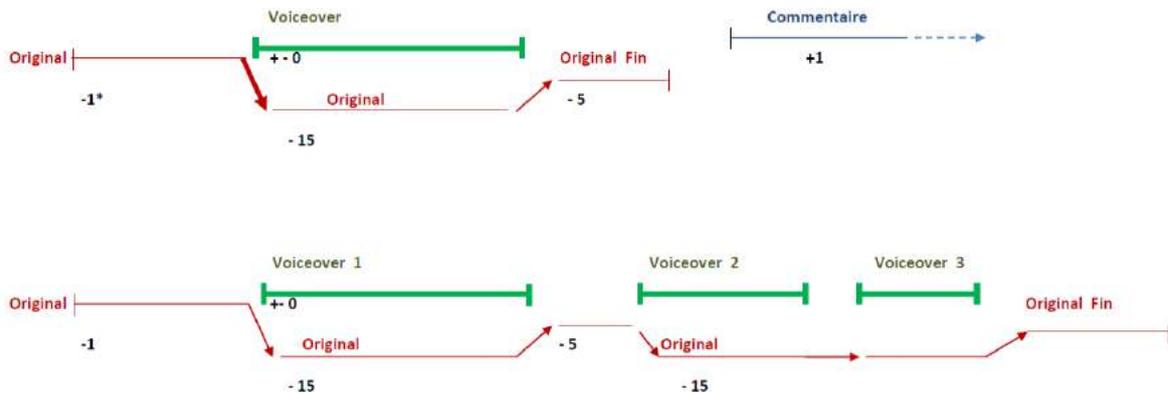
Il faut également tenir compte des capacités auditives du public : un programme destiné à un public jeune (par exemple Tracks) peut être mixé avec plus de densité qu'un sujet qui s'adresse à un public de plus de 60 ans. Des plaintes récurrentes de téléspectateurs, en particulier les personnes âgées ou malentendantes ont conduit ARTE à accorder une importance significative à la bonne intelligibilité des voice-overs dans ses versions linguistiques.

En cas de longues interviews avec la même personne, le téléspectateur s'habitue au voice-over dans la langue cible. Le niveau de la voix originale peut donc progressivement baisser pour améliorer le confort auditif. En revanche, lorsqu'une personne intervient pour la première fois dans le documentaire, la voix originale du protagoniste devra être conservée à un niveau suffisamment élevé en début d'intervention afin d'installer sa présence et de familiariser le téléspectateur avec le personnage.

La voix originale laissée seule en début d'intervention doit avoir un niveau suffisant pour donner vie au protagoniste et, en même temps, être mixée 1 à 2 dB en-dessous du voice-over qui prend le relais. A la fin du passage voice-overisé et dans les silences entre deux passages, la VO n'est montée que si l'espace est suffisamment important. Un yo-yo trop rapide de la VO est à éviter, de même qu'un fading brusque vers le haut à la fin de chaque phrase, qui créerait l'impression d'un ducking automatique.

En revanche, les passages prolongés avec la voix originale non-recouverte doivent toujours être montés à un niveau légèrement inférieur à celui du voice-over. Il faut à tout prix éviter l'impression qu'un protagoniste à l'image parle, mais qu'il est inaudible ou presque.

Voiceover - Mixage



* Valeurs (dB) à titre indicatif, pour éclaircir le principe du relief. Niveaux réels à définir par l'ingénieur son au mixage selon les cas.

La compression de plusieurs pistes, « stems » ou de la totalité du mix demande une compétence artistique toute particulière : les paroles doivent toujours rester présentes et compréhensibles. La voix off doit, pour rester agréable à l'oreille, être préservée d'une compression trop forte.

Pour ce qui est des voice-over, leur dynamique peut être comprimée davantage tout en évitant un son trop dur.

En règle générale, la musique n'est pas recompressée.

Un **mastering** de l'ensemble du mixage peut donner une acoustique d'ensemble plus attractive et plus efficace.

Pour un design sonore attractif et 'musical', tous ces traitements de signal demandent un dosage fin et le recours à des effets/plug-in de qualité professionnelle broadcast.

3.4 Mentions légales

En conformité avec la loi française sur le droit d'auteur, ARTE est tenue de faire figurer sous forme de sous-titres les mentions suivantes dans les génériques des versions doublées de ses programmes :

- Nom du/de la traducteur(-trice)
- Nom du/ de la Directeur(-trice) artistique
- Nom des principaux rôles et voix associées
- Nom du studio qui a produit le voice-over



4. LE DOUBLAGE DES FILMS ET FICTIONS

4. Le doublage synchrone des films et fictions

4.1 L'adaptation

Les critères de qualité définis précédemment pour l'adaptation des documentaires sont également valables pour les fictions : grammaire correcte, fluidité et intelligibilité des textes, richesse du vocabulaire et cohérence par rapport à l'original (voir 3.1).

ARTE exige, dans la mesure du possible, que les adaptateur(-trice)s soient natifs de la langue cible et travaillent à partir de la langue originale sauf exceptions liées à une combinaison de langues rares trop complexe – à discuter avec le/la chargé(e) de programme et le Secteur Postproduction-Multilingue d'ARTE.

Prise en compte du synchronisme labial

Les adaptations de films et de fictions doivent faire l'objet d'un travail spécifique lié aux contraintes du synchronisme labial. Il faut donner l'illusion que de nouveaux dialogues se substituent aux paroles prononcées par les acteurs dans la version originale.

Pour les doublages en français, l'adaptateur(-trice) doit travailler sur la base d'une détection préalable des dialogues sur une bande rythmo et s'appuyer sur les signets réalisés lors du travail de détection. En Allemagne, la méthode de travail repose sur un placement précis du texte sans utiliser la technique de la bande rythmo. Les prises sont plus courtes et synchronisées à l'œil et à l'oreille.

Une adaptation de fiction nécessite ainsi des compétences techniques pour respecter les exigences de synchronisme, mais demande également un travail important sur la fluidité et le naturel du texte. Les exigences de synchronisme ne doivent pas l'emporter sur le naturel de la langue et le jeu des comédiens.

Restitution de l'intention originale

L'esprit, le registre et le ton de la version originale doivent être conservés. Le texte doit tout autant respecter le jeu des acteurs et le naturel de la langue. Il doit permettre de se plonger dans l'action. Il a recours à l'émotion suscitée par le jeu d'acteur.

Le sens du dialogue doit être privilégié à la traduction littérale tout en restituant les différents niveaux et registres de langage utilisés dans le texte original (époque, âge, niveau social, familiarité du discours...).

Fluidité et naturel des dialogues

Eviter les incohérences entre tutoiements et vouvoiements ou noms et prénoms.

Il est important d'intégrer dans les dialogues les mouvements corporels et le rythme de jeu de l'acteur. Comme pour l'adaptation des documentaires, il est recommandé d'adapter les références culturelles, humoristiques et tournures de phrases, de changer les perspectives et les formulations dans le cas de références culturelles difficilement compréhensibles dans l'autre langue, sauf si c'est une intention marquée de l'auteur.

4.2 Casting des voix

Le casting des comédiens voix est une phase déterminante pour la crédibilité des dialogues synchronisés. Il suppose le visionnage d'extraits vidéo avec la voix de plusieurs candidats pour les premiers rôles, le choix revenant au chargé(e) de programme d'ARTE.

Les seconds rôles doivent, eux aussi, être attribués avec soin pour asseoir la cohérence de l'ensemble de la prestation.

ARTE est constamment à la recherche de nouveaux talents et ne se limite pas seulement aux acteurs traditionnels du doublage. En l'absence de recommandation spécifique de la part d'ARTE et si les délais de production le permettent, les candidatures de comédiens voix prometteurs issus d'autres domaines (comme le théâtre) sont les bienvenues.

4.3 Enregistrement et direction des voix

Direction artistique

Pour ses doublages de films et de fictions, ARTE collabore avec des Directeur(-trice)s artistiques ayant une expérience avec les films de patrimoine, le cinéma d'auteur ou certains genres spécifiques en fonction du programme à traiter (par exemple les programmes jeunesse pour la case JUNIOR). Une sensibilité à la langue originale du programme est également importante pour appréhender au mieux les intentions narratives de l'œuvre. Le choix du/de la Directeur(-trice) artistique doit être discuté avec le/la chargé(e) de programme.

Au préalable de l'enregistrement, le/la Directeur(-trice) artistique doit bien connaître le programme original et les adaptations réalisées. Une lecture commune des textes avec l'adaptateur(-trice) est vivement souhaitée. Le/la Directeur(-trice) artistique établit et facilite la communication avec les comédiens, l'ingénieur du son et les autres techniciens impliqués dans la production, ainsi qu'avec le/la chargé(e) de programme d'ARTE. Avec le/la Directeur(-trice) du studio, il est le garant de la bonne communication au sein de l'équipe conformément aux valeurs de respect et d'ouverture d'ARTE. Il dirige les comédiens et veille à ce que leur jeu réponde aux intentions artistiques de l'original. L'idée est de créer l'illusion auditive et visuelle que les paroles du comédien-voix sont prononcées par les acteurs de la VO. Cependant le perfectionnisme du doublage labial ne doit pas gêner le jeu et le naturel des dialogues.

Les prestations du comédien-voix doivent éviter de sombrer dans une sorte d'automatisme. Ce qui est recherché, c'est une reconstitution fraîche, vivante et précise des intentions de la VO.

Ainsi la réalisation doit-elle s'inspirer des intentions des personnages originaux. L'émotion ne doit pas être plaquée et doit pouvoir s'assimiler à celle ressentie par le personnage de la VO. Le rôle du Directeur(-trice) artistique consiste à diriger les comédiens dans ce sens.

Par ailleurs, les tics de langage et autres particularismes des comédiens de la VO sont à atténuer, à moins qu'ils ne fassent partie de l'intention narrative. Les dialectes et accents régionaux peuvent véhiculer certaines particularités psychologiques ou sociales chez un personnage. Si c'est le cas, il est souhaitable de les adapter dans la version doublée si cela est réalisable. Il convient toutefois d'éviter les imitations artificielles et, en cas de doute, de ne pas reproduire cette caractéristique.

Enregistrement des voix

C'est l'ingénieur du son qui choisit les micros et leur placement.

Le studio d'enregistrement doit avoir une acoustique permettant de satisfaire les exigences professionnelles les plus strictes pour éviter les réverbérations gênantes. En même temps, l'équipement et l'aménagement doivent permettre des conditions de travail agréables.

La reconstitution de situations en extérieur demande un lieu d'enregistrement particulièrement mat, pauvre en réflexions acoustiques (cabane).

Selon la méthode de travail employée, les plans sonores peuvent être rendus, dès l'enregistrement, par une variation de la distance des micros par rapport à celui qui parle. Certains ingénieurs du son préfèrent quant à eux configurer l'espace dans un deuxième temps, lors de la post-production. Les deux méthodes peuvent donner de bons résultats.

L'ingénieur du son veille, avec le/la Directeur(-trice) artistique, à l'intelligibilité et la synchronicité, à la puissance vocale adaptée à la scène et aux autres protagonistes.

4.4 Mixage

Le mixage est réalisé conformément à la recommandation R128 de l'UER (détails dans le document *Consignes techniques globales* disponible sur le site d'ARTE)

L'ingénieur du son construit son mixage sur la base de la connaissance précise du mixage original.

Les points de repères pour la conception du design sonore sont toujours adaptés de la VO et s'appuient sur :

- La hiérarchisation entre les voix, la musique et les effets sonores
- La dynamique, la densité ou la transparence du mixage original
- La coloration d'ensemble du mix

Les dialogues et la crédibilité du design sonore sont d'une importance capitale pour la réussite d'un mix : volume vocal, couleurs des timbres, plans sonores et réverbérations doivent correspondre de manière naturelle à ce qui apparaît à l'image et, en même temps, s'adosser sur le mix de la VO.

L'authenticité et la cohérence du design acoustique des dialogues (par rapport à l'image et à la V.O.) déterminent la qualité du résultat obtenu. Un son purement esthétique des voix risque de jouer au détriment de l'authenticité.

Les dialogues intégrés aux ambiances ainsi que les paroles difficilement compréhensibles sont à reproduire à l'identique dans la version si cela respecte l'intention de l'auteur. Un dialogue anodin ou accessoire, ou encore voilé par un bruit quelconque dans la VO doit être conservé et ne doit pas être dénaturé au profit d'une sonorité de studio trop propre, trop parfaite, trop présente.

Les éléments spatiaux ne sont pas gommés : le positionnement des voix par rapport à des éléments physiques de tout ordre (pièces, baies vitrées, extérieur, etc...) a une cohérence qui prime toujours sur un design des voix « collé sur l'écran ». Ici aussi, c'est la philosophie de la VO qui compte. L'idée n'est pas de copier un son, de reproduire un effet de réverbération à l'identique, mais d'être fidèle à l'intention de la VO. Les changements de lieux en cours de dialogue sont pris en compte.

Les effets de voix, comme une voix au téléphone, dans un haut-parleur, des voix artificielles, etc... sont reproduits.

Les passages dont le rendu sonore est intentionnellement médiocre s'inscrivent dans un design acoustique délibéré qu'il faut prendre en compte. Ils sont reproduits, mais sans trop attenter au confort d'écoute du téléspectateur.

Cependant, si une VO présente de graves défaillances techniques dépourvues d'intérêt narratif, il convient de les atténuer le plus discrètement possible. Ne pas manquer de signaler à ARTE ce genre de problèmes. Si la production le permet, on procédera, le cas échéant, à une correction de l'original. ARTE s'efforce d'obtenir des versions de travail correctes (Version internationales). Dans l'intérêt d'un mixage sonore vivant et tout en nuances pour les doublages, le mieux est de se faire livrer des pistes audio séparées ou des stems. Dans tous les cas, les versions de travail, qu'elles soient mixées ou en pistes séparées, doivent être livrées sans compression de signal.

4.5 Passages à sous-titrer dans les doublages

Dans les doublages de films et de fictions, il est courant de recourir au sous-titrage pour certains passages de la version originale.

Les personnages ayant un fort accent ou parlant un dialecte difficilement compréhensible pour le public (par exemple le québécois, le cajun, le ch'ti pour le public français ou le suisse alémanique ou l'autrichien pour le public allemand) doivent être intégralement ou partiellement sous-titrés en fonction de l'accessibilité des dialogues tout au long du programme.

Les apartés entre personnages dans une langue différente de la langue principale ainsi que les passages difficilement compréhensibles (chuchotements, murmures, paroles étouffées) peuvent aussi être sous-titrés si leur contenu s'inscrit dans une intention narrative. Les chansons dont les paroles sont pertinentes dans le film peuvent être partiellement ou intégralement sous-titrées. Cela est également le cas pour les cartons ou inserts dans l'image (panneaux, inscriptions, écriteaux...). Enfin pour les lettres, emails, sms ou autres écrits à l'image, ils peuvent faire l'objet d'un sous-titrage ou être lus par une voix-off ou être remplacés par une traduction dans l'image.

Dans tous les cas, la méthode de restitution de ces passages dans le doublage (sous-titrage, voix off ou inserts) doit être discutée au préalable avec le/la chargé(e) de programme d'ARTE.

4.6 Mentions légales

En conformité avec la loi française sur le droit d'auteur, ARTE est tenu de faire figurer sous forme de sous-titres les mentions suivantes dans les génériques des versions doublées de ses programmes :

- Nom du/de la traducteur(-trice)
- Nom du/de la Directeur(-trice) artistique
- Nom des principaux rôles et voix associées
- Nom du studio qui a produit le doublage



5. LE TRAITEMENT MULTILINGUE DES PROGRAMMES JEUNESSE

5. Traitement multilingue des contenus destinés à la jeunesse

ARTE dispose sur son antenne d'une case « Junior » offrant aux jeunes téléspectateurs à partir de 10 ans des émissions aux thèmes variés et adaptés à leurs questionnements. Au travers de séries documentaires, dessins animés, magazines et de fictions, tout est mis en œuvre pour les ouvrir au monde qui les entoure, aux grandes découvertes de la science, à l'histoire, l'écologie, les arts et bien plus encore.

Le traitement multilingue des programmes destinés à la jeunesse sur ARTE doit tenir compte du public cible âgé entre 10 et 14 ans. La traduction doit être adaptée et tenir compte des connaissances et des capacités des enfants de cette tranche d'âge (tournures de phrases, vocabulaire employé, références culturelles et historiques...) sans pour autant trahir les exigences liées au contenu du programme.

Lorsque les protagonistes à traduire sont des enfants ou des adolescents, l'essentiel est de restituer le naturel des dialogues et le phrasé des jeunes personnages en favorisant par exemple les élisions.

Concernant le casting, ARTE recommande aux studios avec lesquels il travaille pour les programmes d'ARTE Junior de se constituer un pool de voix d'enfant. Compte tenu des contraintes administratives et de production importantes liées à la collaboration avec des mineurs, ARTE peut également travailler avec des comédiens adultes accoutumés à doubler des voix d'enfant.

Pour la Direction artistique, ARTE recommande de choisir des personnes expérimentées dans le travail avec de très jeunes comédiens et disposant de références dans le doublage de programmes pour la jeunesse.

Concernant les autres attentes en termes de qualité du doublage et du voice-over, se référer aux points 3 et 4 de la présente Charte.



6. LE SOUS-TITRAGE

6. Le sous-titrage intégral

6.1 Le repérage

Le repérage prépare le travail de traduction en identifiant les points d'entrée et de sortie ainsi que la durée de chaque sous-titre. Cette étape technique doit faciliter au maximum la lecture pour le téléspectateur qui ne doit pas être gêné par le chevauchement des mots à l'image.

En principe, le sous-titre doit apparaître à l'écran à la première image où on entend le locuteur parler et disparaître quelques images après qu'il a fini tout en respectant les changements de plan. Éviter les sous-titres trop courts ou incohérents par rapport à l'image. Le téléspectateur doit toujours pouvoir identifier qui parle et à quel moment.

6.2 L'adaptation et la simulation

La traduction d'un texte de sous-titrage est un exercice complexe qui nécessite précision et synthèse. Elle doit refléter à la fois la transcription d'une langue à l'autre, mais également le passage du parler à l'écrit. Le texte des sous-titres doit restituer les informations à l'image sur l'espace et le temps, mais aussi sur le contenu et l'intention des dialogues. Le téléspectateur ne doit pas se rendre compte qu'il est en train de « lire » le film. Cet exercice doit se faire avec un nombre et des formats des caractères limités. Pour plus d'informations sur les spécificités techniques des normes de sous-titrage d'ARTE, se référer au document *Consignes techniques globales* disponible sur le site d'ARTE.

Il est nécessaire d'employer un vocabulaire riche et une grammaire appropriée afin d'adapter le texte au temps de lecture disponible et au débit de la réplique originale du protagoniste. Dans la mesure du possible, les propos implicites, les intentions et le niveau de langage des acteurs doivent transparaître dans le texte.

L'adaptation ne doit pas être réalisée sur papier, mais directement d'après le support audiovisuel (image et son) en s'adaptant au cadre fixé par le repérage.

Comme pour toutes les versions linguistiques produites pour ARTE, il est recommandé d'adapter à partir de la langue originale et non d'une traduction-relais afin d'éviter les imprécisions et les contresens.

Pour tout programme diffusé en version multilingue sur ARTE (version doublée et version sous-titrée intégrale), les parties sous-titrées communes dans les deux versions (sous-titrage partiel) devront faire l'objet d'une harmonisation. Cette contrainte est la même pour les différents épisodes d'une série.

Il est recommandé de toujours prévoir une étape de simulation des sous-titres avec une personne tierce (simulateur, autre traducteur(-trice), chargé(e) de programme) afin de traquer les fautes de langues ou de sens et de garantir la cohérence et l'harmonie globale du sous-titrage.

6.3 Le sous-titrage en direct des opéras et spectacles

Adaptation du livret original

Dans le cas du sous-titrage en direct des opéras et spectacles, le texte original provient dans la plupart des cas des livrets existants. Cela implique au préalable de clarifier les droits d'auteur relatifs aux versions existantes.

Le sous-titreur doit maîtriser à la fois la langue de traduction, mais également la langue de représentation et connaître la musique pour suivre les partitions de l'opéra (chants et instruments). L'intégralité du libretto ne peut être restituée en sous-titres car cela risque de perdre de téléspectateur. Les récitatifs des opéras baroques et classiques avec de longues phrases qui s'enchaînent très rapidement doivent être condensés et simplifiés de manière à ne pas monopoliser l'attention du téléspectateur. La traduction devra également tenir compte des changements apportés par rapport au livret original dans la mise en scène. Dans le cas de mise en scènes modernisées, les mots décrivant des costumes, accessoires ou autres particularités de l'époque devront être adaptés pour privilégier la compréhension des téléspectateurs.

Eviter les répétitions de mots ou phrases chantés de nombreuses fois dans l'opéra. Il vaut mieux laisser le public profiter au maximum de la musique et de l'image. Le choix des personnages filmés par le réalisateur sera déterminant pour le sous-titreur, qui devra adapter le texte au rôle visible à l'image. Les noms utilisés dans les sous-titres doivent être les mêmes que ceux des personnages sur scène, dans les génériques et sur les synthés. Cela nécessitera parfois de les traduire ou de les conserver dans la langue originale, en accord avec le ou la chargé(e) de programme d'ARTE.

Placement des sous-titres

Concernant l'apparition des sous-titres, il est recommandé de laisser un très léger délai (environ un quart de seconde) entre le début d'une phrase et le moment où apparaît le sous-titre. Par ailleurs, la ligne de sous-titre devra disparaître dès que la voix s'arrête et cède la place à un passage instrumental quand cela est le cas, ou céder la place à la phrase suivante. Le sous-titreur devra veiller à ce que les sous-titres soient laissés le moins longtemps possible afin de ne pas nuire inutilement à l'image. Le sous-titreur devra toujours faire un choix lorsque plus de deux personnes chantent en même temps et donner la priorité aux phrases qui permettent de comprendre le déroulement de l'intrigue. Il peut même devenir préférable de ne rien sous-titrer si la polyphonie dépasse une certaine complexité.

6.4 Le sous-titrage pour sourds et malentendants (SME)

Le sous-titrage pour les sourds et malentendants fait l'objet de normes strictes de la part d'ARTE (couleur, ponctuation, caractères spéciaux, etc...). Ces normes sont détaillées dans le document *Consignes techniques globales* disponible sur le site de la Chaîne.

Les efforts de lisibilité des SME sont encore plus importants que pour le sous-titrage d'une langue étrangère, car les sourds et malentendants ne disposent (presque) pas du support de la voix et du son du programme. Il s'agit la plupart du temps d'une synthèse de ce que l'on entend à l'écran, car les paroles exactes ne peuvent être retranscrites telles quelles par souci du respect de la vitesse de lecture des téléspectateurs.



7. LES VERSIONS LINGUISTIQUES DES CONTENUS WEB-NATIFS

7. Versions linguistiques des contenus web-natifs

7.1 Choix du traitement linguistique

Le choix du traitement multilingue (voix, sous-titrage, incrustations à l'image...) doit prendre en compte les critères suivants :

- **La durée de vie du programme** : le traitement des programmes dits « de stock » tels que les web-séries ou les web-documentaires nécessitent un traitement différent de celui des trailers, clips ou bandes-annonces.
- **Le support de destination du programme** : un contenu diffusé uniquement sur les réseaux sociaux doit privilégier la compréhension sans le son (souvent désactivé sur les smartphones) et ainsi privilégier le texte à l'image. Les programmes diffusés sur le site d'ARTE ou sur les TV connectées pourront, si le budget le permet, bénéficier d'un traitement avec des voix.
- **Le contenu du programme** : la présence de graphiques ou de nombreux textes à l'image ne permettra pas de sous-titrer de manière lisible le programme. Quand les textes à l'image sont trop nombreux, ARTE demandera la production d'images distinctes pour chaque langue afin de faciliter la compréhension du public.
Par défaut, les interviews et Masterclass diffusées sur le web sont sous-titrées sauf contre-indication du/de la chargé(e) de programme.

7.2 Traduction et adaptation

Les critères définis précédemment pour la traduction des documentaires et des fictions s'appliquent également aux contenus web-natifs.

La traduction des contenus web-natifs est souvent plus dense que pour les programmes de l'antenne, car ils comportent beaucoup d'informations dans des formats très courts (entre 3 et 5 minutes en moyenne).

La priorité est donc la fluidité et l'accessibilité des contenus. Ne pas hésiter à alléger le texte tout en restituant les références culturelles et humoristiques dans la langue de traduction.

7.3 Doublage des contenus web-natifs

La cadre budgétaire multilingue des contenus web-natifs étant restreint, le nombre de voix est limité (sauf exceptions à discuter avec le Secteur Postproduction-Multilingue d'ARTE) : une voix de commentaire et deux voix pour les voice-over.

Une direction artistique est nécessaire pour les doublages des web-fictions ou pour les web-documentaires pour lesquels une performance artistique est attendue.

Les critères définis dans les chapitres précédents pour le doublage et le mixage des fictions et des documentaires de l'antenne s'appliquent également aux contenus web-natifs.

7.4 Réseaux sociaux

Sur les réseaux sociaux (principalement Facebook), la consommation des vidéos est généralement muette, ce qui explique l'importance de l'image par rapport au son. Dans ce contexte, l'incrustation

des textes à l'image et les sous-titres doivent être privilégiés et respecter l'habillage graphique et textuel défini par la Chaîne.

La durée des vidéos et des séquences ne dépassant pas quelques minutes, il est recommandé de privilégier des titres courts et percutants et de réserver les sous-titres aux protagonistes présents à l'image.

Enfin, les textes à l'image étant privilégiés sur les réseaux sociaux, une version image par langue sera produite. Pour cela, ARTE met à disposition du prestataire une version image *clean feed*, les sous-titres ainsi que les projets d'infographie Adobe (Premiere et After Effects) permettant la reproduction de l'habillage graphique et textuel d'une version linguistique à l'autre.

7.5 Réalité virtuelle (VR) et 360°

Chaque projet produit en VR ou en 360° est unique et comporte des particularités liées au format, aux modalités de diffusion ou aux dispositifs de tournage. Il est donc difficile de formuler des critères universels pour le traitement linguistique de ces projets. Cependant, les diverses expériences d'ARTE dans ce domaine ont permis de formuler les recommandations suivantes :

- Lorsqu'un journaliste ou présentateur est visible à l'image, privilégier la synchronisation labiale et un mixage spatialisé en fonction de sa position dans l'image.
- Lorsque la voix originale n'est pas présente à l'image et omniprésente dans la narration, privilégier un traitement en voix off.
- Pour les protagonistes à l'image, utiliser des sous-titres ou des voice-over. Faire attention à la fréquence d'image de la vidéo source qui n'est pas forcément adaptée aux normes de sous-titrage. Le sous-titrage doit en principe suivre le regard et ne pas rester figé dans une direction précise (ce dernier critère dépendra du paramétrage du player choisi).

Compte tenu des évolutions rapides des formats et des modes de distribution des programmes web-natifs, les recommandations pour le traitement multilingue de ces contenus pourront être actualisées en fonction des développements et de la stratégie d'ARTE dans ce domaine.



8. LES AUDIODESCRIPTIONS

8. Audiodescription

8.1 Restitution des génériques

Au début du programme, restituer les informations sur le film : titre et nom de réalisateur, noms des principaux acteurs et leur personnage et année de sortie du film.

Au moment du générique de fin, présenter par ordre de priorité le nom du réalisateur et des acteurs principaux, les indications sur les voix françaises si le programme est doublé, ainsi que le nom du prestataire, des auteurs et du speaker ayant participé à l'audiodescription. Afin de permettre au spectateur de rester dans l'ambiance du film, essayer de ne pas trop empiéter sur la musique de fin si elle existe.

8.2 Texte de l'audiodescription

Le texte d'une audiodescription doit être simple, concis et donner assez de détails visuels pour permettre au spectateur de comprendre l'action, les changements de séquence, de situation, de lieu et les déplacements des personnages. Ne pas employer de phrases trop longues et éviter les redondances et détails superflus. Le vocabulaire doit être adapté au genre du film. Les termes trop techniques et les effets littéraires doivent être évités, sauf si le style s'y prête.

Les sentiments ou émotions sur les visages des personnages, leur attitude et comportement doivent également être restitués. Attention, de nombreux déficients visuels n'ont (presque) jamais vu et ignorent à quelle expression correspond un mouvement ou une mimique. Il est donc conseillé de décrire les mouvements ou les mimiques sans préciser l'émotion liée tout en évitant de tomber dans l'interprétation.

Le physique des personnages (âge, silhouette, style, etc...) doit être décrits ainsi que les éléments visuels permettant de reconnaître un personnage non-identifié (ex : « La jeune fille brune »). Enfin, respecter les silences, effets sonores et musiques lorsqu'ils contribuent à l'histoire ou à l'intention artistique du programme.

La description de l'action doit être, dans la mesure du possible, synchronisée avec l'image et ne pas anticiper les actions qui interviendront plus tard. Ne pas nommer un personnage avant qu'il le soit dans le film, ne pas nommer un lieu qui n'est pas immédiatement identifiable et ne pas annoncer un effet sonore (ex : « L'homme sort son pistolet et tire »). En revanche, toujours expliquer un effet sonore s'il n'est pas clairement identifiable. En cas de silence prolongé à l'image, communiquer un minimum d'éléments visuels pour ne pas laisser le spectateur sans information, car il pourrait penser à un problème technique.

Laisser libre cours à l'imagination du spectateur sans commenter ou interpréter à sa place les images.

8.3 La voix audiodescriptive

Choisir une voix dont le timbre se démarque facilement des voix des protagonistes du film.

La voix doit être claire, perceptible, mais rester discrète. L'intonation doit être nuancée sans pour autant jouer. Elle s'adapte au rythme et à l'ambiance du programme et n'empiète pas sur les dialogues et les effets sonores du programme.

Au moment d'un passage sous-titré, lire les sous-titres d'une voix légèrement supérieure à la voix de l'acteur. Choisir si possible une voix du même sexe que le personnage.

8.4 Mixage de l'audiodescription

Le niveau et le débit de la voix doivent privilégier le confort d'écoute du spectateur en relation avec le niveau sonore des dialogues. La bande-son de l'audiodescription doit être au même niveau que celle du programme afin d'éviter que le spectateur doive sans arrêt monter et descendre le son.

La différenciation de la voix d'audiodescription par rapport aux voix du film doit passer par la couleur du timbre et par le mixage (EQ, compression, proximité par rapport au micro).

The background of the slide is a map of Europe, where the landmasses are filled with a dense layer of small, multi-colored confetti pieces in shades of orange, red, yellow, and white. The map is centered on a light beige background.

8. CONTACTS POUR LE TRAVAIL MULTILINGUE CHEZ ARTE G.E.I.E

9. Les différents contacts chez ARTE pour le travail multilingue

9.1 Suivi éditorial des versions linguistiques

Les chargé(e)s de programme des Unités de programme d'ARTE G.E.I.E suivent la production des versions linguistiques sous un angle éditorial. A ce titre, ils formulent des recommandations pour le traitement de la version en amont de la production lors de la commande au prestataire : style de la traduction, précisions sur le public visé, casting de voix, distinction des passages à sous-titrer ou à voice-overiser. Ne pas hésiter à solliciter leur avis ou leurs préférences pour des questions relatives au texte du programme, au choix des voix ou toute autre spécificité liée au contenu.

Le/la chargé(e) de programme est également en charge de la relecture des adaptations avant les enregistrements et peut ainsi formuler des corrections ou des remarques sur le texte adapté.

S'il/elle peut assister à l'enregistrement en studio, sa présence permet de s'assurer que le style, la prononciation et l'intonation des voix correspond aux attentes d'ARTE et respecte l'intention originale du programme.

Enfin, la validation éditoriale finale du programme permet au/ à la chargé(e) de programme de formuler ses éventuelles dernières réclamations sur la version produite. Si ces modifications impliquent des réenregistrements ou des modifications substantielles de la version et ont un impact sur les coûts de production, elles doivent être validées au préalable par la Responsable du Secteur Postproduction-Multilingue.

9.2 Supervision par le Coordinateur artistique son

En cas de doute concernant l'exécution des travaux sonores sur une version linguistique, le Coordinateur artistique son d'ARTE est à la disposition des studios ainsi que des chargés de programme pour répondre à leurs questions et les accompagner dans les choix artistiques conformément aux critères de qualité définis dans cette Charte. Dans ce cadre, il peut faire des suggestions pour la réalisation de la conception audio conformément aux exigences d'ARTE.

9.3 Gestion des matériels et des plannings de production

Les gestionnaires du Secteur Postproduction-Multilingue d'ARTE sont les principaux interlocuteurs des prestataires pour toutes les questions relatives à la production de la version. Ce sont eux qui attribuent les commandes en fonction de la disponibilité, de l'expertise et des accords tarifaires des différents prestataires multilingues d'ARTE. Pour cela, ils ont des échanges réguliers avec les chargés de programme afin de répondre à leurs besoins éditoriaux.

Ils sont en charge de fournir le matériel nécessaire à la production d'une version linguistique et de mettre à disposition du prestataire les textes originaux (scripts), l'image et le son original du programme. Ils transmettent également le matériel de travail nécessaire aux enregistrements : version internationale, version sans commentaire pour les documentaires et version image *clean feed*

lorsque cela est nécessaire. Toute question ou réclamation relative à la qualité du matériel doit être discutée en premier lieu avec les gestionnaires de postproduction-multilingue.

Les gestionnaires sont également en charge de la définition du planning : date de remise de la traduction, date d'enregistrement (en précisant si le/la chargé(e) de programme d'ARTE sera présent) et date de livraison du matériel finalisé. Les modifications ou demandes relatives au planning doivent faire l'objet d'une discussion avec le gestionnaire de postproduction-multilingue.

9.4 Administration des commandes multilingues

L'équipe administrative du secteur Postproduction-Multilingue est en charge de vérifier et de valider les devis des productions, de traiter les factures et de définir les échéanciers de paiement. Elle encadre également le processus de sélection des prestataires par des mises en consultation régulières pour certains programmes (principalement les séries et fictions) et émissions récurrentes. Elle contractualise les productions de doublages et le recours aux droits de citation dans les versions.

Toutes les questions relatives aux aspects juridiques ou financiers des prestations multilingues doivent être adressées en priorité à cette équipe.